L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 12 JANVIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 12 JANVIER 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Henry & O'Connor, à la Bourse d'Issaquena, rue St. Charles, habitations suivantes : Terrain, un long crédit, habitations en bon état de culture dans les paroisses Ascension et St. Bernard ; les habitations Dugas, rue de Decatur nouvelle, et Florimont et Schaeppi, à la Tranche-Basse.

Habitations sucrières à Pointe-à-la-Hache, paroisse de Plaquemine, sur la plantation de Mr. Chauvin, en la paroisse Ste Marie-Madeleine. Ce jour, à midi, à la Bourse d'encan de Charles, M.M. Henry & O'Connor vendront à l'enchère publique, 3 magnifiques habitations sucrières, en parfait état d'exploitation — une : celle de Dugas, près de Donaldsonville ; une autre, celle de Florimont, à St. Bernard ; et enfin, une troisième, l'habitation Schaeppi à St. Bernard aussi : toutes ces trois habitations seront vendues à long crédit. Pour plus amples informations, voir nos colonnes d'annonces et le plan exposé à la Bourse d'encan de Charles.

Un nouveau projet de colonisation.

Il paraît qu'il y a beaucoup de gens dans les Etats-Unis, surtout au Nord, qui ne veulent pas laisser les nègres tranquilles, et qui tâchent de les attirer un peu partout sous prétexte qu'ils se trouvent mal au Sud, quand ils s'y trouvent bien, et sous prétexte aussi qu'on les y traite mal, quand au contraire ils y sont traités aussi bien que possible, c'est-à-dire aussi bien que tout le monde. Où n'y fait certes pas de différence entre ceux et les travailleurs de race blanche. Ils y reçoivent le même salaire, jouissent de la même liberté de travail, et sont acceptés partout dans les compagnies de préférence aux autres, soit parce qu'ils parlent les langues du pays, soit parce qu'ils sont rompus à toutes sortes de travaux agricoles. Dans les villes, c'est encore à peu près la même chose ; car les nègres sont de bons charpentiers, d'excellents maçons, et beaucoup d'entre eux entendent si bien l'industrie des bâtisses qu'ils peuvent, dans certaines limites, et pour toutes constructions ordinaires, être consultés comme architectes et entrepreneurs.

Telle est la situation que la race noire occupe au Sud. Nous n'y voyons donc aucune raison pour qu'on l'en fasse sortir. Au contraire, nous y voyons toute raison pour qu'on l'y fasse rester, même dans son propre et unique intérêt, car il est certain qu'elle ne trouvera nulle part sur ce continent septentrional de l'Amérique des récoltes qui viennent aussi facilement qu'ici, qui aient un débit si rapide sur les divers marchés du monde, et qui procurent toujours aux planteurs des sommes d'argent suffisantes pour payer sans délai les gages de leurs travailleurs ou employés. Il y a quelques jours, il était question d'encourager les nègres du District de Colombie à aller s'établir à Philadelphie, à Harrisburg, New Jersey City et New-York. Pourquoi pas à Boston, à Portland, à Bangor ? Les nègres de la Nile-Anglaterre, qui nous les ont amenés d'Afrique autrefois, en nous les faisant payer très cher, voudraient-ils nous les reprendre, aujourd'hui qu'on peut les avoir pour rien ! Ce serait là un véritable tour d'yankee et le dernier qu'ils pussent nous jouer, et le tour-là, ils nous le joueront, s'ils le peuvent.

Ils ont commencé par l'immigration dans le Kansas et l'Indiana, et comme cette affaire ne marche pas assez vite, ils désirent la généraliser pour faire passer au Nord le plus vite possible, les six millions d'africains qui ont été élevés au Sud, qui lui donnent l'assurance de leurs bras pour y cultiver le coton, et qui en même temps contribuent par leur nombre à en tiercer la représentation soi-disant nationale. Vraiment les nègres valaient plus que ne pensaient les abolitionistes eux-mêmes. Ils sont devenus libres et n'ont pas cessé d'être travailleurs, car la liberté impose le travail peut-être plus, ou du moins tout autant que la servitude. Les nègres émancipés voyant que tous les blancs travaillaient autour d'eux, et que leur existence était à ce prix, ont fait comme les blancs et ont travaillé aussi, et beaucoup poussent l'imitation plus loin ont acheté des terres et sont devenus fonciers. S'ils continuent ainsi et qu'ils ne se laissent pas détourner de leurs travaux par les romans de leurs faux amis, ils arriveront bien vite de la fortune et pourront payer des colléges pour l'éducation de leurs enfants, sans être obligés de les envoyer au Fryzande pour les y faire élever aux frais de la république. Nous n'inventons rien. Le fait de nègres propriétaires de terres et cultivateurs nous est attesté par plusieurs planteurs des plus établies, qui, du reste, nous en ont donné des preuves irrécusables par la production de contrats de ventes passés avec des travailleurs noirs, leurs voisins.

Il nous semble que la perspective de ces travailleurs noirs, en Louisiane et dans tout le Sud, est plus belle qu'on ne saurait même le supposer, et qu'on puisse leur offrir ailleurs et ici-même qu'on y fasse renoncer en trompant leur imagination avec des tableaux plus séduisants encore, c'est commettre un crime, crime qu'on a déjà commis envers ceux qui les envoyant dans le Kansas où la famine et le froid les ont décimés, et d'où ceux qui restent ne tarderont pas à disparaître après avoir souffert des maux inouïs.

D'autres gens, en apparence plus philanthropes, ne parlent pas de les envoyer sous des climats si durs et si durs, mais ils prétendent, qu'en ferait bien de les coloniser sur un sol d'une latitude tropicale, où la nature est toute libérale du travail, de loisir et même d'oisiveté, si, n'ayant plus devant eux les agréments de la race blanche pour exemple, il leur prenait fantaisie de ne rien faire, ils contenteraient au soleil équatorial pour avoir tous les dons dont l'existence dépend. Un R. Buckner, représentant du Missouri au Congrès, vient de présenter un bill pour engager le gouvernement fédéral à ouvrir des négociations avec le Mexique en vue de faire établir à Chihuahua, un des Etats de l'Amérique Centrale afin d'en obtenir par achat, la concession d'un territoire quelconque où les nègres américains seraient transportés comme colonisateurs. Même conception, au moins, ou malheureux ne soupçonnant plus le fond et, sous le rapport le plus accessible, infiniment plus humain. Mais, justement à cause de cela, les nègres n'auront plus à craindre les rigueurs de l'hiver, et n'ayant plus pour stimulant l'exemple de l'activité et du travail blanc, ils ne le feront plus eux-mêmes, et ils deviendront bientôt pour les races blanches, non travailleurs plus ou tout, et ils y deviendront bientôt ce que sont les nègres de St-Domingue et de la Jamaïque sont devenus bien qui dans cette dernière île, reste anglaise, ils soient gouvernés par des blancs.

Qu'y font-ils ? Rien. Les fruits poussent de faim en Port-au-Prince, et les moissons s'écroulent sans qu'on en relève à Jamaïque comme. Aux Gonaïves, c'est la même chose. Quand à la ville du Cap, si brillante sous les Français, c'est un village où la population nullement nombreuse finit par dîner pour se procurer les vivres de chaque jour. Dans les campagnes l'agriculture y est impossible, parce que ce qui fait une récolte n'est jamais pas. Elle est faite avant qu'elle soit levée, et il n'en reste absolument rien pour celui qui avait eu la riante idée de mettre sa terre en culture.

A la Jamaïque, le pillage n'est pas tout à fait si général, parceque, comme nous le disons plus haut, le pays est gouverné par des blancs ; mais le travail n'en vaut pas mieux et la race noire tout entière n'y livre à la paresse et à Polésvie. Pas une large plantation n'y existe plus ; et depuis longues années toutes les familles de grands planteurs anglais s'en sont retirées.

Les nègres du Sud feraient-ils mieux dans le Guatemala, la Nicaragua ou le Costa Rica ? Il y aurait peut-être tout d'abord quelques différences, en ce que les populations de l'Amérique centrale sont de sang métis, indien, nègre et européen, ou le premier est dominant, ou le dernier, quoique en quantité incommensurablement légère. Cela suffit cependant pour y entretenir une forme de gouvernement humain, ayant de loin en loin un caractère de civilisation qui chasse jusqu'à l'idée. Une race blanche pure en serait peut-être encore à la veille d'une dépopulation de nos compagnes !

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir social et économique de la Louisiane, emploieront intelligent leur temps en lisant le travail du Dr Havé sur l'immigration européenne en ce pays.

M. le Dr H. Robert de la paroisse St-Landry, membre correspondant de l'*Athénée Louisianais*, dit un de ces cotidiaires verra du compte, de cet esprit qui donnant aux jeunes générations l'exemple des vertus domestiques et d'une infatigable ardeur pour les travaux intellectuels.

M. Robert termine ainsi le *Rapide sur l'Immigration Européenne et Cubres*, qu'il envoie à ses collègues.

"Je conclus ; Démosthènes et Cicéron eurent deux grands orateurs ; le premier se distingua par sa véhémence, le second par sa douceur, par son charme, et par la publique dans ses renouvelantes péroraisons ; il serait difficile de décider en démonstration la préférence qu'on peut donner à l'orateur de Rome, ou à celui d'Athènes. C'est qu'en le goût raisonné n'a plus de manière bien certaine et qu'il finit bien rapporter au simple goût.

Quand le talent est à un si haut degré de part et d'autre, on ne peut plus décider, car on ne sait une chaleur, et chacun doit suivre son penchant. Je les admire tous les deux, cependant je préfère Cicéron, il me paraît Phomme le plus éloquent qui ait existé ; Cicéron sait produire les mêmes tons et je ne saurais assez impartialité refuser mon suffrage à celui qui me touche tant de plaisir dans les longues soirées que je passe seul au milieu de mes livres."

L'Imagination est une charmante dissertation de M. Alcée Fortier ; le jeune et érudit professeur fait parcourir au lecteur, à vol d'oiseau, le domaine intellectuel de l'homme et montre le rôle important que joue, dans ses pensées et ses actions, la faculté créatrice que des philosophes anciens ont appelée la *folle de logis*, mais qui, dans bien des circonstances, en est aussi la consolatrice. Chose le passage où l'auteur parle de la légende.

"Les légendes étant les créations de l'imagination exercent le plus grand empire sur les peuples simples et peu instruits. En Bretagne nous rencontrons encore de vieilles légendes druidiques ou des premiers temps du christianisme. Les celtiques, les menhirs, les cercles consacrés font revivre dans notre esprit les âges et les croyances Kymris. Nous saisissons à la coupe du gui et Velléda, la prêtresse, vient à nous les cheveux épars.

C'est en Allemagne que se trouvent le plus de légendes. Là peuple Germain, naïf en apparence, a une imagination ardente et vivid, des figures les plus pittoresques, les événements de son histoire. Le Rhin que traverse César, où se rencontrèrent les Barbares et les Romains, où se combattirent les Français et les Allemands, semble raconter par le murmure de ses vagues tout ce qu'il a vu. Les châteaux féodaux sur ses bords ont chacun une légende et, en les contemplant, nous assistons aux scènes du Moyen-Age : les chevaliers bardés de fer sortent de leurs cadres, les châtelaines se joignent à eux et une poésie fantastique s'élève sur les eaux. L'Allemagne, terre poétique, nous a donné Faust et Marguerite, la pauvre fille trompée.

Un Naufrage en 1791 *sur la côte de Madagascar*, est un récit commencé par Michel-François Lizard offrator de marine, interrompu par la maladie et la mort, et posthumement continué par la main d'un fils illustre dans l'histoire de la science et de la littérature. L'Athénée ne pouvait mieux choisir, pour mettre sous les yeux de ses lecteurs un modèle de style simple, fort, sobre, substantiel, rapide, et par sa conclusion, les pages de Salluste et de Tacite.

La livraison se termine par des notes instructives et intéressantes sur le Portugal, de M. Oswald Crawford, consul anglais à Oporto.

Nous ne saurions trop remercier l'*Athénée Louisianais* de son envoi. Nous le félicitons bien sincèrement de ses efforts pour maintenir en Louisiane le culte de la langue française, et nous formons les vœux les plus ardents pour qu'il continue de poursuivre, avec le même succès, la mission qu'il a si généreusement commencée depuis cinq ans.

OPÉRA FRANÇAIS.

LA JUIVE.

La soirée d'hier a confirmé les impressions produites par l'auditoire à la représentation précédente. Mlle Delprato a chanté avec beaucoup de sentiment et de douceur les deux couplets du second acte. Après le grand trio, il la fin du même acte, Mlle Delprato, MM. Tournié et Pellin ont été rappelés.

Mlle de Villeray s'est encore distinguée dans le gracieux morceau d'ensemble que la princesse Eudoxie chante avec Léopold et Eléazar au second acte.

M. Jourdan a désappointé, comme aux autres représentations, après l'air *Si le vigueur et la vengeance*, et après le grand duo avec Eléazar et le cardinal de Brogni, au quatrième acte.

C'est encore dans le grand air—*Eschat quand du Seigneur*—que M. Tournié a le plus montré l'artiste de talent. Toute la partie qu'il chante en voix sombrée, a été rendue avec un goût exquis.

Les premières représentations de Carmen est annoncée pour jeudi. On assure que la mise en scène sera très belle ; les décors et les costumes seront l'éclat et la fraîcheur d'une peinture.

A. M.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — On donnera encore aujourd'hui au matinée et en soirée l'"Etoile" où les costumes sont si beaux et la mise en scène si remarquable, mais demain, jeudi soir, 13 janvier, sera représenté l'extravagante de "Hiawatha" dont la musique est tout à fait originale et dont le libretto est supérieurement construit. Cette pièce est beaucoup de succès l'année dernière et elle sera montée avec soin, décorations, costumes et décorations, elle n'en aura sans doute cette année avec une troupe grandement améliorée.

THÉATRE ST-CHARLES. — La fille des Sierras, sous les traits de Miss Annie Pixley, continuera à occuper avec succès l'affiche du Vieux Drury pendant toute la semaine, attirant toujours beaucoup de monde au théâtre et y éveillant de l'enthousiasme. La magnifique mise en scène qui caractérise la pièce de M'Lissa est entièrement nouvelle et contribue puissamment aux succès de ces représentations. Le Vieux Drury est toujours fouie de monde.

MADAME DE KAULLA.

Mme de Kaulla a obtenu cent-cinquante francs d'amende contre M. Rochefort, qui n'a même pas pris la peine de comparaître, et contre les autres rédacteurs qui ont été condamnés à 50 francs d'amende chacun.

Mme de Kaulla a été acquittée à la suite d'un plaidoyer très habile de son avocat, Me Lachaud, tant pis pour elle !

Tant pis pour elle si nous sommes obligés de reproduire ces attendus ;

Le Tribunal,

Attendu qu'à la suite des débats de Plaisance Jung et de Wecstyne, jugés par cette Chambre au mois d'octobre dernier, divers journaux parisiens ont poursuivi d'injures et d'insultes la dame Jung.

Attendu que la dame Jung, qui aurait peut-être dû garder le silence dans l'intérêt bien entendu de sa réputation et du nom que portent ses enfants, a cru devoir poursuivre les journaux, ainsi, du reste, que s'est son droit.

Attendu qu'il résulte des débats que le journal *Paris-Journal* (par exemple) a, dans ses divers, numéros et après avoir publié des articles signés Rochefort, dans lesquels on lit les passages suivants, qui tous s'adressaient à la demanderesse.

Nd du 15 octobre 1880, article intitulé : L'Assassinat d'Orgères : "accidents, c'est pitoyable ! Ah ! ces accidents ! je préfère Cicéron, il me paraît Phomme le plus éloquent qui ait existé ; Cicéron sait produire les mêmes tons et je ne saurais assez impartialité refuser mon suffrage à celui qui me touche tant de plaisir dans les longues soirées que je passe seul au milieu de mes livres."

Nd du 16 octobre—Le général de Cissey y est nommé "d'avoir aidé dans son opiniâtreté la pleurve qui l'éroignait de ses mille petites..... et de vivre maritalement avec une moucharde prussienne mariée à un de ces embochoirs-pés."

Nde des 19 et 20 octobre : "Le Français était livré à la Prusse par le général de Cissey, puisque c'était la fille de Kaulla, sa maîtresse, qui livrait les plans de fortifications de Paris à la Prusse."

Nd du 22 octobre, article intitulé : *Le poignard du berger*. "On a bien prétendu qu'entre le commandant du 11e corps et la femme Kaulla, des tripotages financiers s'ajoutaient à des tripotages d'une autre nature. Non contente de livrer, sous la haute protection de son amoureux, nos lucrèces à l'Allemagne, elle sabetait à cette puissance, pour remonter notre cavalerie, des chevaux fourbus, qui permettaient à cette amazone d'en avoir de pur sang dans ses écuries, si bien que, plus notre armée était mal montée, et plus la maison de l'empereur l'était richement."

A quel chiffre le Tribunal va-t-il fixer la réparation due à Mme de Kaulla pour toutes ces diffamations, pour tous ces outrages ?

Ce chiffre, nous l'avons donné. Maintenant, voici les motifs qui ont guidé la justice.

Attendu qu'en matière de diffamation et d'injures publiques, il y a lieu, de tenir compte, pour fixer la quotité de la peine et des réparations civiles, tant de l'acuité attachée au nom du diffamateur que de la dignité de confraite de la personne diffamée et du degré de considération dont elle jouit ; que, faisant application de ces principes, il y a lieu de différ à l'insertion dans le journal *Paris-Journal* et autres jodroaux assignés du motif et du dispositif du jugement et à la condamnation aux dépens la réparation due à la dame Jung.

Par ces motifs, chacun des rédacteurs et gérants poursuivis (*Intransigeant, Justice, Petit Parisien, Mot d'Ordre*), est condamné à 150 fr. d'amende ; à part le gérant du *Petit Parisien* qui, étant seul engagé pour cette feuille, est condamné à 300 fr. d'amende ; à part M. Callet, rédacteur judiciaire de la *Justice*, qui est acquitté ; à part enfin M. de Westyne, qui s'en tire avec 25 francs d'amende, ayant été condamné déjà à six mois de prison pour son article, à la requête du lieutenant-colonel Jung.

Le jugement spécial qui concerne M. de Westyne, renferme un *attendu* à retenir. Le voici :

Attendu que la dame Jung eût peut-être mieux fait de s'abstenir d'une indulgence qui a pour effet principal de rappeler ces faits sur lesquels elle eût dû désirer que le silence fût gardé à jamais.

Que, toutefois, le tribunal ne peut refuser de dire justice...

Mme de Kaulla a dix jours franc pour interjeter appel du jugement qui vient d'être rendu contre elle.

—En apprenant que Sarah Bernhardt avait obtenu un grand succès dans *Phèdre*, aux Etats-Unis, un de ses admirateurs parisiens s'est écrié d'après l'*Evénement* :

—Pourvu qu'elle n'y prenne pas Reine !

Un mystère.—On vient de découvrir le cadavre d'une femme dont on n'a pu s'assurer l'âge, tant la malheureuse était décomposée ; elle paraissait être restée plus de trente jours dans l'eau. Elle était dénuée de tout costume. On l'a crue qu'elle a dû être terriblement défigurée dans les deux grandes compètes et que son linge a été arraché par les vagues.

Plusieurs choses ont étonné ceux qui ont assisté à la levée du corps ; d'abord que personne n'ait pu identifier la morte et qu'elle était encore chaude ; ensuite qu'elle n'ayant subi aucune altération par un long séjour dans l'eau. Après avoir pris connaissance, à l'instigation de ses confrères les mots suivants : "Fascination" de qui fit aisément comprendre pourquoi la morte était encore parfaitement chaude. Mais les dames qui n'ont pas l'intention de passer trente jours sous l'eau trouveront avantage à se chausser avec la botte Fauché.

Mésentente Mitoyen.—La dyspepsie est une maladie très commune ; la constipation en est une autre ; la faiblesse ou l'entrée de l'estomac rendant la digestion difficile n'est pas rare non plus. Nous ne connaissons guère au dire que tout le monde,—hommes et femmes, jeunes et vieux—en souffre peu ou prou. Nous avons tous, à des degrés différents, à acquitter le tribut de la maladie, qui est encore plus lourde que l'impôt de l'Etat et l'impôt municipal. A cette règle générale, fort heureusement, on peut citer, par avec certaine exacte : il n'est point complètement de ce matière en réglant des "Bitters," régime facile à suivre, car nous ne connaissons pas d'amer plus parfumé et plus agréable au goût. Prenez-en et vous vous en féliciterez.

Appréciation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester, New York :

Messieurs, le grande plaisir à certifier que le remède depuis deux ans le remède connu de Warner's Safe Kidney and Liver Cure, a fait pour moi et ma famille. Il a été d'une efficacité admirable dans les maladies intestinales et est digne de la réputation dont il jouit en cette ville. Deux quelques-uns de mes amis, qui ont été guéris de dyspepsie et affections déjà presque à leur dernier degré, par ce remède m'a parlé vivement recommandé pour cette affection. Je l'ai donné pour deux dames depuis deux semaines, et je suis très satisfait par ce remède m'a paru vraiment miraculeux. Je suis heureux d'exprimer mon opinion favorable sur le Safe Kidney and Liver Cure, et je crois qu'il y a peu de remèdes qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement vôtre,

C. A. HARVEY.

Samuel M. Irvin, d'Ute Creek, comté Colfax, Iowa, Marine, dit : Il ne donne vraiment se reposer à l'âge où ses parents sont arrivés à 61 ans, comme cela convient-il, elle vivrait pour être un compagnon de l'infirmes magique du "Quy Ling Pod." Voyez les annonces.

VINGT-TROISIÈME TABLEAU ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance

Hope, de la Nlle-Orléans.

Bureau, No 27 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1880		$70,174 82
Sur les risques d'incendie	$53,059 71	
de marine	4,601 19	
de rivière	13,513 92	
		70,174 82
Pertes payées dans la même période :		
Sur les risques d'incendie	$12,091 21	
de marine	1,189 48	
de rivière	3,295 61	
	$16,576 80	
Licences de ville et d'Etat		
et taxes pour l'année 1880 sur capital et propriétés foncières	$3,797 75	
Ré-assurances	7,255 73	
Primes remboursées. Réduction, Bureau des Assurances, dépenses, menus Profits et Pertes et intérêts	3,666 43	
	$14,719 90	
		31,296 80
Profits		$38,878 02
Réserve pour risques non expirés, au 31 décembre 1880		$16,800 43
Dividende de cinq pourcent payé par action déclaré ce jour		8,000 00
Réserves pour pertes non réglées et pour être passées à Profits et Pertes		14,078 19
		$38,878 62

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Fonds garantis sur première hypothèque	
Effets sur nantissement	$26,272 50
Effets pour primes	7,169 85
Actions de Compagnies d'Assurance et autres actions	13,475 04
Dette de 6 pour cent des Etats-Unis	10,300 00
Fonds fonciers dans cette ville	20,000 00
Argent en voie de perception	19,966 77
En caisse	31,784 89
Total de l'actif	$126,978 62

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ET. PETCHAUD, Président.

LOUIS RAMMEY, Secrétaire.

Les comptes ci-dessus ont été vérifiés par nous, ce 11 janvier 1881.

M. T. DUCROS,
No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue le 11 janvier 1881, il a été unanimement résolu qu'un dividende de cinq pour cent sur le capital soit et payable sur demande aux actionnaires, ou à leurs représentants.

LOUIS RAMMEY,
Secrétaire.

12 janv—

Mme TRIBOUT

LE SOUSSIGNÉ s'annonce à ses nombreuses et clientèle ainsi qu'à public en général qu'il a transféré son magasin de Robes de Corsets, de No 17 rue Bourbon. Elle sollicite la continuation de patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. Elle est certaine de plaire à sa clientèle et sur demande de visiter son établissement pour s'assurer de sa satisfaction.

(Voir—Ste PP. DMcV.

Mardi, mercredi, 5 janvier 1881, à la cathédrale St-Louis, par le Révérend Père Miguet, M. HENRI JOUBERT à Mademoiselle MARIE MOUTON, tous deux de cette ville

Pas de cartes.

8 janv—2f

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice. — Casernes et Versailles. — Réunion spéciale du Conseil d'Administration le JEUDI, 13 courant, à 7 heures P. M., à la salle de la société.

"Affaires importantes et pressantes."

Par ordre de

P. D. SIGOGNE, Président.

B. A. PETROUX, Secrétaire.

11 janv—2f

AVIS D'ÉLECTION.—Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice, Casernes et Versailles.—Les officers et membres de cette Société sont par le présent avis notifiés que l'élection des médecins, pour l'année 1881, aura lieu, le JEUDI 13 courant, de 2 heures à 7 heures P. M., à la salle habituelle des réunions.

Les médecins qui sont membres de la société, auront seuls le droit de concourir, et les votes seront pris séparément pour celui de la rue Louisa et celui de la rue Casei : les sociétaires de chaque rue voteront seuls pour leurs médecins.

Les applications doivent être adressées au No 92, Passage de la Bourse, chez le secrétaire, qui donnera aux postulants toutes les informations voulues.

[Par ordre du Conseil d'Administration.

F. D. SIGOGNE, Président.

B. A. PETROUX, Secrétaire.

11 jan—3f

Bureaux de la Carondelet Canal & Navigation Company, rue Villere et Toulouse, Vieux Basin. — Nlle-Orléans, 23 décembre 1880.—Conformément à la section huit de l'acte de cette compagnie, l'élection annuelle pour neuf Directeurs devant servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI, 17 janvier 1881, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

F. THIÉ, Jr.
Secrétaire.

30déc—2f6 3 janv.

AVIS SPECIAL.—Aux actionnaires de la New Orleans Elevators Ste de Belle Ce.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1881.—L'assemblée annuelle de cette compagnie aura lieu aux bureaux No 45 rue North Peters, entre cette Douane et Esplanade, JEUDI, 13 janvier 1881, à 1 heure de l'après-midi.

L. LAVEDAN,
Président.

J. P. Bayon,
Secrétaire.

11 janv—

MONSIEUR J. MAGET,
Armurier, rue de Chartres 102,
ANNONCE au public qu'il vient de recevoir un assortiment de fusils de chasse assortis de plusieurs modèles et de plusieurs prix, mieux faits qu'il soit possible de les trouver en ce pays, plusieurs calibres pour tirer jusqu'à 25 coups sans recharger et aussi d'un certain nombre de pistolets économiques, ne se dérangeant jamais et d'un tir excellent ; plusieurs modèles de fusils ordinaires. Il accepte les fusils défectueux pour les transformer ou faits à feu central et se charge de faire des bois de fusils de prix de 20 jusqu'à $25.

Il fait des réparations à toute petit même la qualité des armes qu'on lui confie, et il prolonge de vieux fusils pour de neufs.

19 déc—1m DMcV

Mme RAPHO,
29.....RUE BOURBON.....29
Spécialité de beaucoup de linge, lessivés à la vapeur, ceux et manches empesés, nain, blanchis et lustrés, linge confectionné pour dames, pantalons, chemises, caleçons, jaquettes, peignoirs, robes de baptêmes, fichus, cornettes, tabliers, barettes, costumes d'enfants en piqué et de fantaisie, lingerie, couvertures de lit pour gares. Y compris Robes à par exemple. Accordéons. Harmonicas de bouche, vendus à très bas prix.

Vieux Linge accepté en paiement en partie de France neuf. Un examen de mon stock convaincra ceux qui sont intéressés à faire quelque achat.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.

24 déc—1m

DANZIGER'S
131-Rue du Canal-131
Viennent d'ouvrir un assortiment élégant de
MARCHANDISES
Pour usage de Soirée
—TELLES QUE—
Soieries,
Satins,
Rouenderies,
Gaze de Chambons,
Etc., Etc., Etc.
De toutes les nuances imaginables pour Soirée, aussi en blanc et noir.
Alpaccas,
Bombazines,
Fantaisies,
Etc., Etc., Etc.
NUANCES POUR LE SOIR.
Rubanerie en velours pour le soir.
Dentelles Blondes,
Guide de poche Opéra et blanes de 2 à 10 boutons, couleurs, etc., etc.
Tout notre assortiment de jolies étoffes à Robes,
Soieries,
Satins, Velours,
Couvrepoinles,
Manteaux,
Tricots,
Flanelles,
Chemises de dessous,
Mouchoirs de laine,
—Et le reste de nos—
Marchandises d'Hiver à des Prix de Liquidation.
ASSORTIMENTS NOUVEAUX DE Dames pour table,
Jeux de Serviettes,
Nappes,
Serviettes,
Wine Cloths,
Bobinets,
—ET—
Autres Articles de Ménage
A des Prix qui conviendront assurément à tout le monde.
Dentelles véritables,
Dentelles imitation,
Rubanerie,
Garnitures,
Nouds,
Echarpes,
Articles de Fantaisie, etc., etc.
Parasols et demi-Ombrelles,
PLUS DE
1,000 OMBRELLES
Que tous les genres concevables.
—AUSSI—
UN COMPLET ASSORTIMENT DE
DEMI-OMBRELLES,
Avec manches élégants à des prix qui, certainement, convaincront.
Nous recevons les plus grandes fabriques en Sud de
Linge de dessous pour dames,
et avons reçu toute les dépêches pour la meilleure coupe et le meilleur travail d'aiguille.
Tous nos articles sont vendus, sans égard à la modicité de leurs prix, sont faits avec un soin particulier et plaisent assurément.
Un nouveau choix vient d'être reçu de ;
CHEMISES,
PEIGNOIRS,
DEMI-SACS,
CALEÇONS,
ROBES D'ENFANTS,
TROUSSEAUX,
CORSETS COUVRE,
JUPES,
ETC., ETC., ETC.
A des prix défiant toute concurrence.
Nous avons de jolies ROBES toutes faites dans notre
DEPARTEMENT de COSTUMES
et ferons voir des pièces nos yeux qui sont sûrs de plaire aux plus exigeants.
Robes faites sur commande
Dans les genres les plus élégants dans un bref délai.
DANZIGER,
131 rue du C[anal]
3janv—

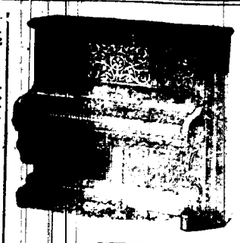

CHEZ
WERLEIN
135 — RUE DU CANAL — 135
SE TROUVENT LES
Meilleurs Cadeaux pour les Fêtes.
LES
PIANOS CHICKERING
LES
PIANOS MATHUSHEK
Ces PIANOS durables, d'un son pur et large, se vendent plus que les autres sur ce marché, et aussi les meilleurs qui se puissent avoir.
Orgues de salon, les plus récents Mélodéons et Phisharmoniques, Livres reliés, Violons, Boîtes à musique, Cuivres, Guitares, Accordéons, Harmonicas de bouche, vendus à très bas prix.
Vieux Pianos acceptés en paiement en partie de France neuf. Un examen de mon stock convaincra ceux qui sont intéressés à faire quelque achat.
P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
24 déc—1m

ENCORE UNE TUILE
POUR LA
CONCURRENCE !
La grande exterminatrice des PRIX ELEVÉS lance une fois de plus au public un de ses cris de guerre qui font accourir la foule anxieuse de satisfaire ses goûts avec une somme minime.
PREMIÈRE BOUSCULADE !
Bottes claquées, pour demoiselles,
75c la paire.
Bottes claquées, pour dames,
$1 la paire.
Bottes en peau, pour fillettes,
75c la paire
Brodequins en peau, pour fillettes,
75c la paire.
Pantoufles en drap, à dessins, pour dames,
50c la paire.
Bottes lisées, pour bébés,
25c la paire.
Splendides bottines pour messieurs,
$1.50 la paire.
Bons brodequins, en peau, pour enfants,
75c la paire.
Belles bottes à talons, pour enfants,
75c la paire.
Bottes à boutons, claquées,
$1 la paire.
Et plus de 200 caisses de souliers d'autres genres offerts dans les mêmes proportions que la liste ci-dessus.
PRESSEZ-VOUS ! !
VIVEMENT ! !
Toujours en vente :
LE BLACK CROOK !
LA BOTTE FAUCHE !
Pantoufles pour bals. Souliers vernis pour messieurs,
Et tous les derniers genres de chaussures pour dames, demoiselles et enfants.
10,000 catalogues à la disposition du public. On en expédie, sur demande, dans toutes les parties du pays.
Articles pour la campagne, pour hommes, demoiselles, dames et enfants.
L'Etoile Rouge !
Coin Canal et Baronne.
NLLE-ORLEANS, LNE.
ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE.
W. FRANTZ H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. ROBERT & Cie.
Manufacturiers, Importateurs.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
DE NOUVEAUX DESSINS
DIAMANTS.
N.B.—Assortie sorte de bijouterie plaquée.
Travail fin Tres DMcV
PRÊTS D'ARGENT.
LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de toute sorte, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au bureau "HEART'S LOAN OFFICES," rue Marengne, 43, vis-à-vis de Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1839. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts ne dépassant cent dollars. 9janv—1an
A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.
TAPIS
DES DERNIERS GENRES ET MODÈLES.
Le plus grand stock du Sud.
ARTICLES DE TAPISSERIE.
Les prix conviendront à tous.
9 janv—
Un bon livre est la MEILLEURE ÉTRENNE.
H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.
10,000 volumes pour Etrennes.
PAPETERIES NOUVELLES.
Plumes, Porte-plumes, porte-crayons or,
Porte-monnaies,
Albums à Photographie,
Papitres, Nécessaires. Boîtes à ouvrage,
Dominos, Lotos, Damiers, Etc., Etc.
Scrap Books, Picture Books,
Boîtes de couleurs, Boîtes d'instruments de Mathématiques, Pinceaux, &c.
Livres à Images pour jeunes enfants.
Reçu par steamer Mississippi :
Un envoi des célèbres CHOCOLATS NAPOLITAINS de Guérin-Boutron, Chocolats à la crème, MASSON, DRAGEES et PRALINES SURFINES, FRUITS CRISTALLISÉS.
23 déc—
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 1 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
3 oct—

POUR LES FÊTES.
SCHMIDT & ZIEGLER,
49,51,53 ET 55 RUE PETERS, PRÈS POYDRAS
Agents des Liqueurs Fines de la célèbre Maison
MARIE BRIZARD & ROGER, DE BORDEAUX.
Liqueurs de cette marque en caisses de 2 et 4 bouteilles et demi-bouteilles, en caisses de 12 bouteilles et carafes, en paniers de 2 pamponelles, Kan de 9/10 de Dantzick, etc., etc.
Vins fins de la maison bien connue des Messieurs SEIGNOURET FRÈRES, de Bordeaux, en barriques, demi-barriques, en caisses de grandes et demi-bouteilles des marques suivantes :
Château Dillon, Blanquefort, Côtes de Fronsac, Côtes de Bourg, Montferrand, Pompignac, Flayrac, St-Estèphe, Château Terrefort, Margaux, Léoville, Château Talbot, Haut Brion, Château Larose, Pontet-Canet et St-Julien.
COGNAC.
Otard Dupuy & Co., Seignouret Frères, Hennessy Dubouché & Cie, J. F. Dumon & Co., Besacq, etc., en caisses de grandes et demi-bouteil. et huits-mes de pipes.
VINS
de Bourgogne
Clos de Vougeot, Volnay, Pommard, Chablis, Nuits St George, Moulin à vent, Beaujeolais et Château la Chaise.—CHAMPAGNE.
GNE G. H. Mumm & Cie, sec et double sec, L. Roederer, Krug & Co, Bollinger et Veuve de Champagne de Fréminet & Fils en grandes et demi-bouteilles.—DIVERS Vins de Muscat, Malaga, Porto, Sherry, Catawba doux, Angélica, Bière de Base et Allcoppe de E. J. Burke, Porter, Gin de Hollande, Irish & Highland Whiskey, Bénédictine, Kirsch et Absinthe de E. Pernod, Vermouth Noilly